

Conseil de l'Ordre du 04 juin 2025

Synthèse

Le mercredi 04 juin 2025 s'est tenue, à 17 heures, en présentiel et en vidéo conférence une réunion du Conseil de l'Ordre, sous la présidence de Madame Marie-Pascale PIOT, Bâtonnier de l'Ordre.

Madame la Secrétaire Générale, Elisabeth GOUSSU ainsi que des représentants des Avocats honoraires (Pierre-Ann LAUGERY et Laurence AVRAM DIDAY) et d'un avocat du Jeune Barreau (Matthieu RISTORD) assistaient à cette séance.

Etaient présents :

- ✓ Monsieur Fabien ARAKELIAN, ancien Vice-Bâtonnier
- ✓ Madame Laurence AVRAM-DIDAY, représentant les avocats honoraires (Suppléante)
- ✓ Monsieur Colin BERNIER
- ✓ Monsieur Vincent BIENVENU
- ✓ Monsieur Alexandre BORDENAVE
- ✓ Madame Claire BOULLERY
- ✓ Monsieur Antoine CHRISTIN
- ✓ Madame Isabelle CLANET DIT LAMANIT, ancienne Bâtonnière
- ✓ Madame Deana D'ALMEIDA
- ✓ Madame Anne-Laure DODET
- ✓ Madame Marie-Odile DUPARC
- ✓ Madame Elisabeth GOUSSU, Secrétaire Générale de l'Ordre
- ✓ Monsieur Franck JALLAS
- ✓ Monsieur Pierre-Ann LAUGERY, représentant les avocats honoraires (Titulaire)
- ✓ Madame Sylvie MAGNEN
- ✓ Monsieur Vincent MAUREL, ancien Bâtonnier
- ✓ Madame Juliette MICOINE
- ✓ Monsieur Grégoire NOEL
- ✓ Madame Carole-Andrée PITTE
- ✓ Monsieur Matthieu RISTORD, représentant les avocats du jeune Barreau (Titulaire)
- ✓ Madame Catherine SCHEFFLER, ancienne Bâtonnière
- ✓ Madame Tiphany STOSS
- ✓ Monsieur Lionel YEMAL

Etaient absents et excusés :

- ✓ Monsieur Patrick AMOUZOU
- ✓ Madame Isabelle EMIN
- ✓ Madame Emmanuelle FENA-LAGUENY



- ✓ Monsieur Hugues MARXUACH, représentant le jeune Barreau (Suppléant)
- ✓ Madame Cécile TURON
- ✓ Monsieur Jean-David VASSEUR

Il est ici fait une synthèse des points susceptibles d'être communiqués aux Confrères et Consœurs du Barreau.

1. Approbation du PV du 15 mai 2025

Le procès-verbal est approuvé.

2. Approbation des Comptes de la CARPA

Madame la Bâtonnière informe les Membres du Conseil que l'approbation des comptes de l'Ordre est reportée au prochain Conseil.

Elle donne la parole à Monsieur Guillaume LEGRAND, Directeur Administratif de l'Ordre pour la présentation des comptes de la CARPA.

Ces comptes seront présentés lors de la prochaine assemblée de l'Ordre et de la CARPA qui se tiendra le 2 juillet prochain.

Les comptes de la CARPA ont été approuvés par le Conseil de l'Ordre.

3. Relations Ordre et CARPA – clés de répartition et conventions croisées

Guillaume LEGRAND, Directeur administratif et financier de l'Ordre, rappelle que du personnel de l'Ordre travaille pour partie pour le bénéfice de la CARPA et inversement du personnel de la CARPA travaille pour partie pour le bénéfice de l'Ordre. De la même manière, des charges de frais généraux sont supportées par l'Ordre pour le bénéfice de la CARPA.

Il importe donc ici de valider les conventions entre l'Ordre et la CARPA qui ont pour finalité de répartir ces charges.

La répartition de ces charges, selon une clé qui est présentée en séance, est adoptée.

4. Assemblée Générale Ordre et CARPA – 2 juillet : Ordre du Jour

Madame la Bâtonnière informe les Membres du Conseil que l'Assemblée Générale de l'Ordre et de la CARPA se tiendront le 2 juillet prochain à l'issue du Conseil de l'Ordre à 18h30.

En introduction de l'Assemblée, Jacques MAISONNEUVE, vice-président de l'APESA et juge près le TAEN interviendra pour présenter l'APESA, une association très active auprès des chefs d'entreprises en difficultés.

Puis les Assemblées se dérouleront sur les Ordres du jour suivants, les différents sujets étant présentés par des Membres du Conseil de l'Ordre ou des administrateurs CARPA pour la CARPA :

Pour l'Ordre

- Présentation des comptes de l'Ordre



- Présentation des actions envisagées pour « *Mieux vivre sa pratique : préserver son équilibre et sa santé au quotidien* »
- Contrôle de l'exécution des contrats de collaboration salariée : premiers résultats
- Commission numérique : actions en cours
- Gouvernance de la Profession

Pour la CARPA

- Présentation des comptes de la CARPA
- Ratification de la nomination de trois administrateurs
- Bilan et Perspectives

L'Assemblée se terminera par un cocktail.

5. Commission Protection, Prévoyance et Solidarité – Présentation du Parcours « Santé » envisagé

La parole est donnée à Tiphanie STOSS qui aux côtés de Deana D'ALMEIDA et de Laurence AVRAM-DIDAY, ont travaillé dans le cadre de la Commission Protection, Prévoyance et Solidarité dans une sous-commission « bien-être et qualité de vie au travail » avec pour objectifs spécifiques :

- d'accompagner les avocats dans les éventuelles difficultés et défis qu'ils peuvent rencontrer à des moments clés de leur carrière (début de carrière, parentalité, fin de carrière) ;
- en leur proposant des espaces de dialogue, d'information, et d'outils pratiques pour préserver leur équilibre, prévenir les risques professionnels et favoriser leur bien-être au quotidien.

Dans ce cadre un Parcours santé « Mieux vivre sa pratique : préserver son équilibre et sa santé au quotidien » a été conçu autour des 3 piliers suivants :

- Le sommeil avec le 3 juillet 2025 à 13h une conférence en visioconférence sur ce sujet, animée par des professionnels de la santé, et qui s'appuiera sur les résultats du baromètre sommeil qui a été envoyé aux avocats du Barreau
- Le stress et la gestion des clients difficiles, via une conférence en septembre animée par un psychologue clinicien, spécialisé dans les environnements juridiques.
- La nutrition, à l'automne, pour explorer le lien entre alimentation, concentration et équilibre émotionnel.

Ces conférences pourront le cas échéant, être suivies d'ateliers en petit nombre.

D'autres actions sont en cours d'étude, telles qu'un Parcours sport santé et des cours de sport à l'Ordre.

Madame la Bâtonnière remercie Tiphanie STOSS, Deana D'ALMEIDA et Laurence AVRAM-DIDAY pour leurs travaux. Ces questions « santé » sont en effet au cœur de son mandat.

6. Octroi d'une subvention

Monsieur Lionel YEMAL présente une demande de l'Observatoire international des avocats en danger tendant au renouvellement de la cotisation pour cette association dont la mission est de surveiller et

donner de la visibilité à des situations d'avocats menacés ou emprisonnés en raison de l'exercice de leur profession.

Après en avoir échangé, les Membres du Conseil votent en faveur du renouvellement de cette cotisation.

7. Gouvernance des institutions : Conférence des Bâtonniers et CNB

Madame la Bâtonnière rappelle aux Membres du Conseil que le CNB a lancé une grande consultation des avocats et a demandé à son Assemblée générale de déterminer de réfléchir et de déterminer les sujets qu'il conviendra de traiter de façon prioritaire. Parmi les thématiques retenues, figurent le Périmètre du droit, la communication, l'IA, l'AJ et la Gouvernance de la Profession.

Elle indique que la Conférence des Bâtonniers, lors de son Assemblée générale du 2 juin dernier a quant à elle voté contre le travail sur la gouvernance de la Profession.

De nouveaux rendez-vous sont prévus tant au CNB qu'à la Conférence des Bâtonniers pour parler de ces sujets et sur lesquels Madame la Bâtonnière propose de revenir, notamment lors de l'assemblée générale de l'Ordre.
